



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MARSTON**

AVIS PUBLIC

CALENDRIERS DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MARSTON.

AVIS PUBLIC est par la présente donnée par le soussigné, Francine Veilleux, directrice générale et secrétaire trésorière de la municipalité de Marston;

QUE la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2019 se tiendront le lundi ou mardi et débiteront à 19 h aux dates suivantes :

21 janvier	4 février
4 mars	1 ^{er} avril
6 mai	3 juin
2 juillet	19 août
3 septembre	7 octobre
4 novembre	2 décembre

Donnée à Marston, ce 5 décembre 2018.

Francine Veilleux
Dg/Secrétaire-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION
(Art. 419 et 420 du C.M.)
AVIS PUBLIC**

CERTIFICAT DE PUBLICATION :

Je, soussigné (e) Francine Veilleux domicilié à Marston et occupant la charge de directrice générale et secrétaire trésorière de la Municipalité de Marston, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-annexé, en affichant une copie à chacun aux endroits désignés par le conseil le 5^e jour de décembre 2018, entre 8 h 30 et 16 h 30 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5^e jour de décembre 2018.

Signé : _____